



Site www.evecquemont.fr

 @MairiedEvecquemont

Sommaire :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Relevés de décisions des conseils municipaux des 06/12/2019 et 01/02/2020</i>	2
<i>Elections municipales Les travaux en cours Population 2020</i>	3
<i>Travaux fibre Consultation PLUI Parcours du cœur d'Evecquemont</i>	4
<i>Plantons local Chenilles urticantes</i>	5
<i>A vos agendas Informations pratiques</i>	6

**Élections
Municipales
Les
Dimanches
15 et 22 mars
2020**



Edito

Une page qui se tourne !

Ce second mandat s'achève et ce n'est pas sans un pincement au cœur que je m'exprime dans ce dernier édito.

Et ce à double titre :

.Saviez-vous que j'ai commencé à faire la mise en page de l'Evecquemont Info, sous la férule de mon prédécesseur Pierre Jean Ledanois, dès Juin 2002 ? Près de 18 ans donc que je consacre -presque- chaque mois, du temps à cette petite feuille de chou.

Un journal local est un média important pour un village. Il permet d'informer et créer du lien entre les administrés et la mairie.

Nul doute que la prochaine équipe continuera à garder ce contact avec vous et nul doute que ce journal va -enfin :) - se transformer et évoluer ! C'est l'un des bénéfices de l'alternance !

.Ce dernier édito est donc ma dernière « officielle » expression collective. Ce n'est pas rien ! J'ai eu l'occasion de vous le dire lors de la cérémonie des vœux : Ce fut un réel honneur de vous servir. Jamais lorsque je me suis lancée en campagne en 2008, je n'aurais pensé être élue maire. C'est une grande responsabilité que vous m'avez donnée à moi et à l'équipe et personnellement je ne vous

en remercierai jamais assez.

Lors de cette cérémonie j'ai eu également l'occasion de remercier l'ensemble du personnel communal et en particulier Madiana Doussaint et Michèle Vuillaume, qui sont les véritables piliers administratifs de la municipalité mais également tous les élus qui se sont engagés avec moi sur ces mandats. J'ai tout particulièrement mis à l'honneur Cécile Leroy qui ne brigue pas de 4ème mandat. Je sais que vous êtes très nombreux à avoir apprécié son engagement pour la commune et je lui adresse à nouveau ici tous mes plus sincères et amicaux remerciements. J'ai une profonde reconnaissance pour les autres membres de l'équipe qui ont toujours été présents et ont su donner du temps à leur mandat.

Ce village, nous avons tenté d'en prendre soin et de le protéger. Nous avons fait en sorte qu'il entame sa transition pour mieux préparer l'avenir. Je suis fière du travail que nous avons poursuivi, après celui de nos prédécesseurs, et nul doute, là encore, qu'il continuera avec les prochaines équipes.

Il y a encore mille choses à faire. Nous aurions aimé aller plus vite sur certains dossiers. Nous aurions souhaité ne pas à

avoir à supporter toutes les réformes qui nous ont accaparées. Mais nous n'avons pas à rougir.

Un récent classement de l'association Villes et villages où il fait bon vivre, a classé Evecquemont 1940ème sur les 34841 communes de France Métropolitaine. Même si c'est à vous que nous devons des comptes, nous prenons tout de même cette place comme une belle reconnaissance du travail effectué.

Ces derniers jours sont chargés. Nous entamons des travaux qui se finiront après nous. C'est le principe de la continuité du service public !

Je souhaite aux prochains élus autant de plaisir et de passion pour notre beau village.

Le renouvellement de la municipalité est gage de renouveau; de nouveaux enthousiasmes, de nouvelles idées, de nouvelles méthodes; qui contribueront au dynamisme de notre village.

Sachez qu'être maire a été pour moi l'une des plus belles et enrichissantes expériences de ma vie. Cela a révélé une véritable force d'engagement.

Bonne continuation à vous toutes et tous et au plaisir,

Ghislaine Senée
Maire d'Evecquemont
Conseillère régionale

Relevé de décisions du conseil municipal du 06/12/2019

Le Compte rendu du conseil du 13/09/19 est approuvé, **à l'unanimité**.

.Engagement d'investissement

Le Conseil municipal a autorisé Madame la Maire **à l'unanimité**, avant le vote du budget primitif 2020, à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ci-après : **100 139.84 €**.

.DM N°2

Le Conseil Municipal a adopté **à l'unanimité**, la décision modificative n°2.

.Attribution au Trésorier principal des Mureaux de l'indemnité dite de conseil pour l'année 2019

Le Conseil Municipal a voté **à la majorité (5 voix pour, 4 abstentions, 4 voix contre)** le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et, lui a accordé l'indemnité de conseil au taux de 50 % , soit un montant total de 183.28 € net.

.Autorisation pour une demande de Fond de Concours auprès de la Communauté urbaine GPSEO

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité**, d'adopter l'avant-projet de

« rénovation du préau et de la cabane où est entreposé le matériel

de motricité de l'école » et solliciter auprès de la Communauté urbaine un fonds de concours d'un montant de 29 968,48 € HT.

.CIG : Mise en place d'une protection sociale complémentaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accordé **à la majorité (11 voix pour, 2 abstentions)** sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour l'adhésion à la mutuelle que propose le CIG. Le niveau de participation sera de 12 € par mois et par agent.

Il prend acte que l'adhésion à la convention de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du CIG d'un montant annuel de 100 € pour l'adhésion à la convention santé pour une collectivité de 10 à 49 agents.

.Autorisation pour signer la vente de la sente rue d'Ambrée

Le Conseil, après en avoir délibéré **à l'unanimité (11 voix pour et 2 NPPV)**, a autorisé Madame La Maire à signer tous documents afférents à cette vente.

.Autorisation pour déclasser et signer la vente de la sente parallèle à la rue d'Adhémar

Le Conseil, après en avoir délibéré **à la majorité (10 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre, 1**

NPPV), a constaté la désaffectation de ce chemin, et décidé de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural sans enquête publique et de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir le chemin concerné, au prix de 10 € / m².

Il a autorisé Madame La Maire à signer tous documents afférents à cette vente.

.Condition de délivrance des autorisations préalables au changement d'usage des locaux d'habitation en meublés de tourisme : approbation du règlement

Le Conseil, après en avoir délibéré **à la majorité (11 voix pour, 2 abstentions)**, a approuvé la mise en place d'une procédure de changement d'usage des locaux destinés à l'habitation, en vue de les louer de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, sans obligation de compensation.

Il a approuvé le règlement, fixant les conditions de délivrance des autorisations préalables au changement d'usage des locaux dédiés à l'habitation en application de la section 2 du chapitre 1er du Titre III du Livre VI du code de la construction et de l'habitation et a fixé la date de prise d'effet dudit règlement au 1er janvier 2020.

Relevé de décisions du conseil municipal du 01/02/2020

Le Compte rendu du conseil du 06/12/19 a été approuvé, **à l'unanimité**

Débat d'Orientation Budgétaire

Le CM a pris acte de la tenue du Débat d'orientation budgétaire

Convention CCAS les Mureaux 2019. Le CM, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, a autorisé Madame la Maire à signer la convention pour l'intervention en commissariat de police d'un intervenant social, pour une durée d'un an.

Coût de la convention pour la commune pour l'année 2019, soit **424.72 €**.

PLUi : Soumission des divisions volontaires du bâti à une procédure de déclaration Préalable

Le CM, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, a décidé de soumettre les divisions volontaires, en propriété et en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à permis d'amé-

nager, à une procédure de déclaration préalable sur la totalité des zones urbaines UA et UD du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire (PLUi).

Suppression de 2 postes d'Adjoint technique et création de 2 postes d'Adjoint technique à temps non complet à partir du 01/02/2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, a décidé d'adopter la proposition du Maire et de modifier le tableau des emplois.

Quelques réponses concernant les prochaines élections :



Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 20h00.

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale, être muni de sa carte d'électeur ou sa carte d'identité. Les ressortissants européens participent à cette élection. Du fait du Brexit, les ressortissants anglais ne peuvent plus voter.

A Evéquemont, commune de moins de 1 000 habitants, le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux**

tours.

Les candidats peuvent présenter une **candidature isolée ou groupée**.

En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats.

Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le **panachage**).

Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Une **déclaration de candidature** est obligatoire quelle que soit la taille de la commune.

La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au **premier tour** les

candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages exprimés** et recueilli au moins **un quart des voix** des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a lieu à la **majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

Dans les communes de - 1000 habitants, les **conseillers communautaires** (qui représenteront leurs communes au conseil de la communauté urbaine GPSEO) sont désignés "dans l'ordre du tableau" à savoir le maire, premier adjoint, deuxième adjoint, etc...).

Les travaux en cours.

.Salle des fêtes : Réfection des peintures et mise en place d'une cloison afin de permettre le rangement des chaises et tables

.Sanitaires salle des fêtes : mise en conformité d'accessibilité. Cela entraîne la suppression d'une toilette malheureusement.

.Accueil mairie : Rénovation et mise

en conformité d'accessibilité de l'accueil au public. Création d'un local pour la photocopieuse.

.Aménagement parking paysager rue Adhémar : le marché vient d'être lancé. Les travaux débiteront aux beaux jours après les périodes de gel. 10 places au total seront créées. Ceci devrait per-

mettre de retirer les voitures garées sur le trottoir. Attention toutefois à veiller à continuer de rentrer les voitures, sur leur propriété ou garage pour ceux qui le peuvent.

.Préau de l'école : changement des pannes et de la couverture.

Estimation Insee population 2020

La population légale au 1^{er} janvier 2017 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Population municipale : **787**
(personnes ayant leur résidence

habituelle sur la commune).

Population comptée à part : **14**
(personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une rési-

dence sur la commune).

Population totale : 801 somme de la population municipale et de la population comptée à part).

Et si nous faisons des efforts pour notre village ?

Il existe encore certains secteurs sur Evéquemont où les poubelles ne sont pas systématiquement rentrées. Et ce malgré plusieurs relances. Il existe aussi encore des

trottoirs et chemins régulièrement souillés de crottes de chien.

Rentrer ses poubelles et ramasser les crottes de son/ses chiens sont des gestes sanitaires mais aussi de

respect vis-à-vis des autres habitants de la commune. C'est mettre en valeur notre village. C'est faire preuve de citoyenneté.

Allez, un petit effort !

Travaux Fibre : point d'étape

Les Travaux complémentaires rue du Vieux Colombier et rue de la Tourette sont enfin achevés.

Le raccordement sera possible à partir de fin février début mars pour les riverains de ces rues. Vérifiez sur le site :

www.yvelinesfibre.fr votre éligibilité.

Il reste des travaux pour le raccordement de 20 pavillons et 20 logements collectifs. Ces travaux seront achevés avant la fin du premier semestre 2020.

Sachez enfin que depuis fin 2019 les opérateurs traditionnels (Orange et Bouygues) proposent une offre de raccordement à la fibre sur la commune.

Consultation documents PLUI

Nous vous informons que le dossier de PLUI, approuvé le 16 janvier 2020, est aujourd'hui consultable par le grand public sur le site internet de la communauté urbaine à l'adresse :

<https://qpseo.fr/vivre-et-habiter/plu-et-permis-de-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/consulter-le>.

Une fois exécutoire, soit à compter du 24 février, le dossier de PLUI sera mis à disposition du public en version papier sur le site de la Communauté Urbaine situé à Carrières-sous-Poissy : 100 avenue Vanderbilt 78955 Carrières-sous-Poissy, Service ADS, aux jours et horaires

habituels d'ouverture au public.

Il est consultable également en mairie.



Parcours du cœur—Dimanche 29 mars—inscrivez-vous !

Fédération Française de Cardiologie **Sport en Milieu Rural** **Biarcthon-asln**

DIMANCHE 29 MARS 2020
de 9 heures à 12 heures

PARCOURS DU COEUR D'EVECQUEMONT

Dénivelé +/- 150 m

MARCHE NORDIQUE 6 kms
Départ 9h45

TRAIL 6 kms
Départ 9h30

TRAIL 12 kms
Départ 9h30

Inscriptions & infos - <https://www.biarcthon-asln.com>
Siret n°83798635500019

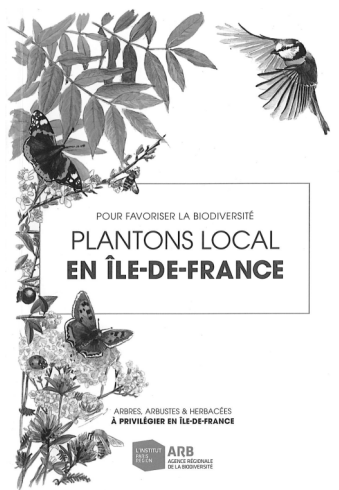
Centre Cardiologique d'Evécquemont Evécquemont D'Evécquemont Apysforme Les Ateliers du Chocolat

Nous vous informons de l'ouverture des inscriptions concernant la 2ème édition du Parcours du Cœur d'Evécquemont sur le site: www.biarcthon-asln.com / événements

Cette édition aura lieu le Dimanche 29 Mars 2020 de 9h à 12h, celle-ci sera limitée concernant le nombre de participants. Pensez à vous inscrire dès maintenant.

Attention : 2 pages pour les inscriptions : 1 page pour les Participants et 1 page pour les Bénévoles Sportivement.

Plantons local !



Enrayer l'érosion de la biodiversité est devenu un enjeu majeur qui requiert l'engagement de toutes et tous.

Nous vous invitons à découvrir le recueil « Plantons local » édité par l'Agence Régionale de la Biodiversité. Vous pouvez le télécharger ainsi que bien d'autres documents sur le site : <https://www.arb-idf.fr>, onglet Ressources

Un jardin, une friche, un bois, un cours d'eau sont des espaces de nature qui contribuent au maintien, voire au développement de la biodiversité dans les zones urbanisées.

Que l'on soit une collectivité, un professionnel ou encore un amateur, il nous faut trouver les espèces les mieux adaptées aux conditions environnementales de la région pour créer des prairies, haies, bosquets, boisements. La

diversité biologique est essentielle et la proportion de plantes indigènes permet une meilleure interaction avec la faune et une meilleure adaptabilité aux sols permettant l'arrêt de l'usage de produits phytosanitaires.

Fleurissons nos pelouses !

Un espace de pelouse épargné par la tondeuse peut de venir une magnifique prairie riche en fleurs sauvages. Notons toutefois que les mélanges de semences vendus dans le commerce sont composés souvent d'une dizaine d'espèces qui favorisent fortement l'abeille domestique, qui n'est pourtant pas l'acteur unique de la pollinisation.

Les abeilles solitaires, les papillons, les syrphes ou les coléoptères, comme les longicornes ou la Cétoine dorée sont d'excellents pollinisateurs, qu'ils convient de préserver, en leur offrant des sources de nourritures variées. Il est donc recommandé de choisir des mélanges composés d'une grande diversité d'espèces.

Les papillons par exemple, peuvent être les pollinisateurs exclusifs de certaines plantes qui dépendent donc entièrement d'eux pour se reproduire. C'est le cas du Chèvrefeuille et de la Valériane.

S'éloigner du «Tape à l'œil»

Les fleurs exotiques (Zinnia, pavot de Californie,...) et les variétés hor-

ticoles à fleurs doubles (hybrides souvent stériles) sont sans intérêt voire nuisibles aux pollinisateurs. [...] L'objectif d'une prairie favorable aux pollinisateurs n'est pas un fleurissement spectaculaire. L'idée est bien de faire alliance avec la nature et non de la contraindre. Passée la 1ère année où les annuelles aux couleurs vives sont prédominantes, le mélange s'adapte aux conditions spécifiques du lieu. Des espèces s'accrochent mieux que d'autres et certaines disparaissent.

Notre œil doit alors réapprendre à admirer des espèces qui nous semblent « banales » mais sont en réalité de véritables trésors.

La prairie au pied du verger, située à l'entrée de la RD922, a été semée dans cet état d'esprit il y a maintenant 10 ans !

Laissons s'exprimer la nature sans exception

Nous devons aussi accepter les retours des mal aimés comme la Ronce ou l'Ortie qui sont à tort déconsidérés. Leur présence est pourtant essentielle au cycle de vie de nombreuses espèces. En effet, une centaine d'espèces d'insectes sont plus ou moins liés à l'Ortie. Parmi elles, une trentaine de lépidoptères (papillons de jour et de nuit) dont dix dépendent exclusivement de l'ortie pour leur survie.

Présence de chenilles processionnaires urticantes sur la commune

Lorsqu'ils sont exposés à des nids de chenilles, il importe que les particuliers prennent des mesures de précaution et de prévention pour limiter leur exposition aux poils urticants : A ne pas les manipuler ni les toucher, porter des vêtements couvrants, éviter de se frotter les yeux. A ne pas faire sécher le linge en extérieur. A laver soigneusement les légumes du

jardin. A arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol. A ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes. Il est recommandé de

consulter un médecin car certaines réactions allergiques peuvent être violentes.



Informations pratiques



Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er décembre 2003 et le 31 mars 2004 doivent se présenter après leur date d'anniversaire à la Mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, pour se faire recenser, avant le 30 avril 2020.

Inscription Rentrée scolaire 2020-2021

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire peuvent se faire à compter d'aujourd'hui. Elles concernent votre/vos enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

Délai de délivrance CNI/PASSEPORT

Afin de ne pas être surpris lors d'un voyage ou d'un examen, il est préférable de vérifier la validité de ses papiers d'identité. Nous vous rappelons que ces demandes ne sont plus faites sur notre commune. Il faut absolument prendre un rendez-vous dans les communes habilitées.

Vous trouverez toutes les informations : www.service-public.fr ou www.yvelines.gouv.fr

Petites annonces

A VENDRE 400 € :

TV LED SONY 4K diamètre 108 cm Réf. KD43XG7096

Acheté le 20/01/2020 — 549 €

Merci de contacter Pierre DEL COTTO au 01.30.99.38.16

Distribution sacs Végétaux

SACS DECHETS VÉGÉTAUX 2020 :

GPSEO vient de nous livrer le stock 2020 de sacs de déchets végétaux. Au vue de la quantité livrée; je vous informe que vous pouvez passer en mairie, aux heures d'ouvertures au public, et récupérer jusqu'à 3 paquets de 25 sacs par foyer.



Infos Accueil Mairie

RAPPEL : Fermeture de la mairie tous les lundis et vendredis.

Veillez noter que les travaux du secrétariat démarrent le lundi 17 février 2020. Ils devraient durer 4 semaines.

Durant cette période, l'accès à la mairie se fera par la salle du conseil.

Attention : Fermeture de la mairie le samedi 7 mars 2020.

Rendez-vous en Pays d'art et d'histoire



Le Parc naturel régional du Vexin français, labellisé Pays d'art et d'histoire, propose des visites commentées pour découvrir toutes les richesses du territoire et la diversité de son patrimoine. Le Pays d'art et d'histoire est de retour sur les chemins du Vexin français. Pour cette année 2020, nos trois guides-conférencières vous ouvrent la route à travers le patrimoine du Vexin français : des anciennes voies romaines aux grand-rues des bourgs, des petits sentiers au bord des cours d'eau, il est bien des itinéraires pour découvrir l'histoire et l'architecture du Vexin français—Venez retirer le

programme en mairie ou visiter le site du PNRVF.

Réservation obligatoire.

Nos Joies

Norah Marie Emilie ALLANIC, née le 17 janvier 2020 à Pontoise.

Agenda

Conseil Municipalvendredi 28 février 2019 à 20h

Elections municipales.....dimanches 15 et 22 mars de 8h à 20h

Parcours du cœur.....dimanche 29 mars 9h à 12h

COLLECTES SELECTIVES

Les 02 - 16 et 30/03- 13 et 27/04

COLLECTES ORD. MENAGERES & DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les mardis matin

LES ENCOMBRANTS

Samedi 28 mars

Déchets toxiques

Place de l'Eglise

Samedi 6 juin 2020